

# Maitriser AGGIR

Les termes d'autonomie et de dépendance ne sont pas opposés car l'autonomie se réfère au libre arbitre de la personne alors que la dépendance est définie par le besoin d'aide. Mais ces deux notions se complètent et sont à prendre en compte pour répondre au mieux au besoin de la personne âgée. Les causes de dépendance sont variées avec l'intrication de facteurs médicaux, psychiques et sociaux.

Les conséquences de la dépendance intéressent la personne âgée, son entourage ou les acteurs médico sociaux. L'évaluation de la dépendance exige une méthode et des outils fiables. Elle repose en France sur la détermination des soins requis pour une personne mais aussi pour un groupe de personnes âgées. Elle conduit à la mise en œuvre d'un projet gérontologique ou d'un plan d'aides sanitaires et / ou sociales pour un individu donné ou une collectivité. Il nécessite une étroite collaboration entre tous les acteurs paramédicaux et sociaux et le médecin traitant. Celui-ci a un rôle essentiellement d'évaluation et de conseil auprès de la personne âgée et de sa famille.

Les deux principales qualités recherchées pour un outil d'évaluation sont la validité et la reproductibilité. Un instrument est valide lorsqu'il mesure réellement ce qu'il est prétendu mesurer. Une grille validée ne doit pas être modifiée, ni panachée avec une autre. Il est indispensable qu'une grille soit utilisée en respectant les règles de recueil des différentes variables et les consignes d'interprétation des résultats. Une grille d'évaluation de la dépendance ne peut servir qu'à évaluer la dépendance (pour laquelle elle a été conçue) et non autre chose.

## Objectifs de la formation

- Donner aux professionnels travaillant avec les personnes âgées en Institution des outils théoriques et pratiques pour connaître et prendre en compte les conséquences psychologiques et fonctionnelles de la perte d'autonomie chez une personne âgée
- Identifier les différents moyens d'évaluation de l'autonomie, savoir les choisir et connaître les conditions et limites de leur utilisation, et en particulier maîtriser parfaitement la grille AGGIR
- Savoir coter chaque item de la grille Aggir dans le respect des modalités prévues dans le décret n°2008-821 du 21 août 2008 (relative au remplissage de la grille nationale AGGIR)
- Construire et mettre en œuvre un projet de service pour évaluer et préserver l'autonomie
- Se positionner en tant que référent dans ce projet de service

## Programme – réf. : P.SA.MTRAGGIR

- Historique de la dépendance
- Les structures d'hébergement médico-social
- Dépendance et autonomie
- Les notions de « Vieillesse », « Dépendance », « Pathologies ». Le vieillissement physiologique, pathologique et les conséquences. Les références réglementaires et quelques données démographiques
- Evaluation des besoins
- La grille AGGIR
- Les principes de la grille. Les niveaux de dépendance
- Le codage
- L'interprétation - Les six Groupes Iso Ressources ou GIR
- Le girage
- Études de cas de grilles déjà complétées et analyse corrective des pratiques

### A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

Médecins, cadres, Infirmières, aides soignantes

### ORGANISATION

Durée : 1 jour (7 heures)

Atelier de formation sur site

### METHODES

Fort de son expérience reconnue en formation, Cofordis propose une pédagogie participative s'appuyant sur des modalités pédagogiques variées permettant de maximiser l'appropriation des contenus par les participants et d'enrichir les échanges entre stagiaires et formateur.

Pour ce faire, seront combinés des apports théoriques, conceptuels et méthodologiques, des travaux de sous-groupes, des échanges d'expériences, des temps de réflexion et de production collectifs (brainstorming...).

### INGENIERIE

### PEDAGOGIQUE

Grégory Caumes

Avocat – Expert droit de la santé

Membre du comité scientifique

Cofordis